

### III. Résultats du travail de recensement

#### 1. Paramètres de description des enquêtes

En premier lieu, l'inventaire des enquêtes a donné lieu à la construction d'un tableau regroupant toutes les informations. Les paramètres pris en compte pour l'étiquetage ont été les suivants :

- **Titre de l'enquête**
- **URL** du site présentant l'enquête
- **Année de publication de l'enquête** (différent de l'année de réalisation des entretiens, en général antérieure d'un ou deux ans)
- **Auteur ou producteur des données**
- **Commanditaire et/ou structures affiliées**
- **Niveau géographique de l'enquête** (métropole, région, département...)
- **Découpage géographique des données sur la zone étudiée** (région, département, commune...)
- **Echantillonnage**
- **Variables concernées**
- **Lien d'accès aux données** (si disponible)
- **Lien du rapport de l'enquête en PDF** (si disponible)
- **Notes**

Les cinq premiers points sont des descriptifs de la création de l'enquête et des acteurs impliqués dans celle-ci.

Les trois points suivants sont des descriptifs techniques de l'enquête, permettant de connaître le territoire de l'étude, ses subdivisions, et son ampleur (taille de l'échantillon).

La catégorie des variables permet, d'une part, d'identifier les questions linguistiques dans la globalité du questionnaire ; d'autre part, d'identifier la façon dont ces questions ont été posées. En effet, l'utilisation par de certains glossonymes<sup>9</sup>, ou encore la façon de définir le niveau ou les catégories de connaissance d'une langue (lecture, écriture, compréhension, etc.) peuvent orienter les réponses des interrogés.

Enfin, les deux dernières questions concernent le problème de l'accès à l'information. La plupart des enquêtes n'ont pas leurs bases de données en accès-libre, et seul un petit nombre est accessible par des plateformes d'archivage tels que Progedo (qui elle-même, est centrée sur l'accès des données pour les chercheurs et étudiants). De plus, dans le cadre des études anciennes (en particulier celles des années 2000), beaucoup de données sont perdues ou difficiles à tracer.

Indépendamment de la question des données, beaucoup d'enquêtes, surtout celles réalisées à l'initiative de collectivités territoriales, publient des rapports présentant les résultats, de manière plus

---

<sup>9</sup> Le glossonyme, ou glottonyme, désigne le nom donné à une langue. Un glossonyme peut être différent dans chaque langue, peut varier dans le temps, et il peut y avoir de multiples noms pour une même langue. On peut distinguer deux catégories : les endonymes (noms donnés par les membres d'une communauté à leur langue) et les exonymes (noms donnés par les personnes extérieures). On peut également parler d'auto-dénomination ou d'hétéro-détermination (Tabouret-Keller 1997).

ou moins détaillés. Dans cette perspective, l'accès aux données et les rapports présentant les résultats ont été séparés en deux catégories différentes.

## 2. Classification des enquêtes

Du fait de la variété et du très grand nombre d'enquêtes recensées, le classement de ces dernières a posé problème. Le choix a été de répartir les enquêtes selon plusieurs critères.

En premier lieu, les enquêtes sont donc divisées par le type de commanditaire, c'est-à-dire :

- Les enquêtes réalisées par les acteurs de la statistique publique, concernant la France métropolitaine et les DOM
- Les enquêtes réalisées par les instituts statistiques des COM du Pacifique
- Les enquêtes régionales et associatives
- Les données éducatives issues du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
- Les enquêtes d'origine supranationale (UE, OCDE)

Les enquêtes régionales et associatives ont été regroupées dans une catégorie unique, car dans le cadre des études linguistiques locales (par exemple, sur le breton, l'occitan...), les collectivités territoriales et les associations linguistiques sont souvent associés et pilotent ces enquêtes conjointement ou en collaboration.

Dans un second temps, ces catégories sont elles-mêmes subdivisées avec les critères suivants :

- Par série pour les grandes enquêtes des instituts de statistique publique (on peut, en effet, identifier des « séries d'enquêtes », car certains travaux ont été reconduits plusieurs fois et/ou étendus à d'autres territoires, en utilisant la même base de travail et le même nom : par exemple IVQ)
- Par langue pour les enquêtes locales

Enfin, à l'intérieur de ces sous-catégories, les enquêtes sont classées par date (ordre croissant).

## 3. Synthèse des résultats

Au total, 107 enquêtes quantitatives ont été recensées pendant le travail d'étude. Plusieurs observations générales peuvent être effectuées.

- 30 enquêtes issues de la statistique publique contiennent des questions linguistiques. Ces enquêtes sont toutes présentes sur la plateforme d'archivage Progedo.
- Les instituts statistiques des Collectivités des Outre-mer adossent de façon systématique des questions linguistiques à leurs recensements. Ainsi, il y a au total 13 enquêtes de ce type parmi les trois COM du Pacifique (Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie). Les données retravaillées de ces enquêtes sont toutes disponibles sur les sites institutionnels respectifs.
- Concernant les enquêtes issues des associations, des instituts locaux et des collectivités territoriales, on en compte jusqu'à 43, mais il existe cependant une très grande disparité concernant les langues régionales ayant fait l'objet d'études quantitatives et celles qui n'ont jamais été traitées. Par exemple, les langues de la partie Ouest et Sud-Ouest de la France ont fait l'objet de nombreuses enquêtes, en particulier : le breton, l'occitan, le basque... Les

langues dites d'« oïl », ne font généralement pas l'objet d'études quantitatives (à l'exception du gallo, dans la région Bretagne).

- Il est très difficile d'accéder aux bases de données des enquêtes réalisées par les associations et collectivités territoriales ; en général, seul le rapport est rendu accessible au grand public, tandis que les données sont gérées par l'organisme de collecte (prestataire privé).

#### 4. Mise à disposition de l'inventaire

L'inventaire des enquêtes est mis à disposition sous trois formes :

- Un tableau Excel est accessible en pièce jointe à ce rapport.
- L'inventaire a été retranscrit sous forme de catalogue, avec une fiche signalétique pour chaque enquête, en annexe de ce document.
- Enfin, l'inventaire a également pour but d'être mis à disposition du public à travers le site de l'Observatoire des Pratiques Linguistiques.

Le projet du portail Observatoire, lancé par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, a pour objectif de faciliter l'accès aux ressources linguistiques et donner une plus grande visibilité à la diversité linguistique du pays :

*« Objet : Réaliser un site institutionnel observatoire des langues régionales et des langues parlées en France, portail et point d'entrée de la toile gouvernementale pour toutes les questions liées aux langues régionales de France, proposant à un public le plus large de nombreuses informations à caractère scientifique, pédagogique, statistique sur ces langues. »<sup>10</sup>*

Avec l'appui de Jean Delahousse, consultant en maîtrise d'ouvrage pour ce travail, l'inventaire a été intégré au site, sous forme de liste et par critère de recherche de langue : ainsi, les enquêtes concernant une ou quelques langues spécifiques (par opposition aux enquêtes générales telles que l'enquête Famille de 1999, qui concerne toutes les langues), sont accessibles par recherche de la langue en question : en tapant « occitan », on retrouve par exemple l'ensemble des enquêtes quantitatives concernant spécifiquement cette langue. La recherche par territoire n'est cependant pas possible à l'heure actuelle.

---

<sup>10</sup> D'après la Note de cadrage sur le projet Observatoire des Pratiques Linguistiques du 28/06/2017, Ministère de la Culture.